

**VERNEUIL FINANCE**  
**Société anonyme au capital de 10.992.650 €**  
**542 099 890 R.C.S. PARIS**  
**49/51 rue de Ponthieu 75008 PARIS**

**LE RAPPORT UNIQUE DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**LES COMPTES SOCIAUX**

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Le **RESULTAT D'EXPLOITATION** est négatif à hauteur de (245) K€ contre (173) K€ au 31 décembre 2016.

Le **RESULTAT FINANCIER** est positif de 9.472 K€ contre un résultat positif de 158 K€ € au titre de l'exercice précédent.

La variation du résultat financier par rapport à l'exercice précédent se justifie du fait de la cession des titres de la société Viktoria Invest et de la société DUC.

Le **RESULTAT EXCEPTIONNEL** est négatif de 8.979 K€ contre un résultat négatif de (2.588) K€ en 2016.

L'exercice se solde par **UN BENEFICE NET COMPTABLE** de 248.685 €.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de 248.685 € en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur qui passera ainsi à (34.853.165) €.

**QUITUS AUX ADMINISTRATEURS**

Nous vous demandons de donner aux administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société Mère « Verneuil finance » a cédé sur le marché la totalité des actions qu'elle détenait sur les filiales « Victoria Invest » et « Groupe DUC SA » au cours du 1er semestre de l'exercice 2017. La société « Financière DUC » a également cédé l'intégralité des actions qu'elle détenait sur la société « Groupe DUC SA » au cours du 1er semestre 2017. Par conséquent, à l'issu de ces opérations le périmètre consolidé du GROUPE VERNEUIL FINANCE est composé de trois entités :

- Verneuil Finance ;
- Financière DUC ;
- Société Française de Casinos.

La cession des titres de « Viktoria Invest » et « Groupe DUC SA » a donné lieu à la constatation d'une plus-value consolidée de 16,2 millions d'euros. Cette plus-value a été calculée sur la base des éléments consolidés au 31 décembre 2016.

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

L'endettement net est de 5.025.451 Euros La situation financière de la Société fait ressortir un taux d'endettement défavorable par rapport aux capitaux propres (5.025.451 € / (1.046.677,36 €)).

## AUTRES INFORMATIONS

### Activités en matière de recherches et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Dépenses somptuaires prévues aux articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts

Pour l'exercice 2017, il n'y a pas eu de dépenses de la nature de celles visées aux articles 39-4 et 223 quater du CGI.

### Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (article 243 du CGI)

Les dividendes versés au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes (€)	Avoir fiscal / Abattement (€)	Total (€)
31/12/2016	0	0	0
31/12/2015	0	0	0
31/12/2014	0	0	0

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2017, le solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs est de 109 K€, y compris les factures non parvenues, et se décompose comme suit :

En K€	31.12.2017	31.12.2016
Echu	8	377
de 0 à 30 jours		
de 31 à 60 jours		
61 jours et plus		
Factures non parvenues	101	165
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>542</b>

## Prêts interentreprises à moins de deux ans

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6, 3 bis-al. 2 du Code monétaire et financier, le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant, s'élève à 0 € au titre de l'exercice écoulé.

## LES COMPTES CONSOLIDES

### LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe VERNEUIL FINANCE est composé :

- des sociétés VERNEUIL FINANCE et FINANCIERE DUC, consolidées par intégration globale,
- du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SFC, consolidé par mise en équivalence.

Les actions SFC sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C Paris.

### LES CHIFFRES DE LA CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée à partir des comptes annuels au 31 décembre 2017 de VERNEUIL FINANCE et des comptes des filiales arrêtés à la même date, à l'exception du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS qui a clôturé son exercice le 31 octobre 2017.

Le chiffre d'affaires de l'année 2017 s'élève à 0 K€ contre 165.378 K€ pour l'exercice 2016. Le chiffre d'affaires 2016 a été réalisé par le Groupe DUC.

<b>Répartition par société (en K€)</b>		<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Groupe Duc	Production et vente de volailles	0	165.378
Verneuil Finance		0	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>165.378</b>

Le **RESULTAT de l'ensemble consolidé 2017** est de 15.503 K€ contre un résultat négatif net part du Groupe de 8.466 K€ au titre de l'exercice 2016.

La décomposition du résultat net consolidé est la suivante :

<b>En K€</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Résultat opérationnel :		
Verneuil Finance	(140)	(3.087)
Financière Duc	(30)	(83)
Groupe Duc	0	(9.459)
<b>Total</b>	<b>(169)</b>	<b>(12.629)</b>
Résultat net part du Groupe :		
Verneuil Finance	6.782	(843)
Société Française de Casinos	(584)	146
Groupe Duc	0	(10.746)
Financière Duc	9.305	(186)
Electricité et Eaux de Madagascar	0	
<b>Total</b>	<b>15.503</b>	<b>(11.628)</b>

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

### SITUATION AU COURS DE L'EXERCICE

#### SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au 31 octobre 2017, date de clôture de son exercice social, le Groupe SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS exploite des casinos ainsi qu'un hôtel.

Son bilan IFRS consolidé simplifié au 31 octobre 2017 se présente comme suit :

<b>En K€</b>	<b>31.10.2017</b>	<b>31.10.2016</b>
Actifs non courants <i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles</i>	32.251	32.612
Actifs courants <i>Dont :</i>	4.920	4.750
- <i>clients et comptes rattachés</i>	174	743
- <i>trésorerie et équivalent</i>	2.067	1.933
<b>Actif</b>	<b>38.369</b>	<b>37.362</b>
Capitaux propres	19.663	18.672
Passifs non courants	8.497	6.866
Passifs courants <i>Dont :</i>	10.209	11.825
- <i>emprunts à court terme</i>	861	482
- <i>fournisseurs et autres créditeurs</i>	2.103	1.607
<b>Passif</b>	<b>38.369</b>	<b>37.362</b>

Le **CHIFFRE D'AFFAIRES** de l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'élève à 26.586 K€ et le produit des activités ordinaires à 17.555 K€.

<i>(en K€)</i>	<b>31.10.2017</b>	<b>31.10.2016</b>
<b>Répartition par activité :</b>		
Casinos	26.586	21.954
Autres		
<b>Total</b>	<b>26.586</b>	<b>21.954</b>

#### **Réduction du capital de Société Française de Casinos :**

En date du 22 juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital d'un montant de 2.240.686,80 € par imputation des pertes par réduction de la valeur nominale des titres de 2,71 € à 2,31 €.

Après cette opération, le capital de Société Française de Casinos s'élève à 11.763.605,70 € et est composé de 5.092.470 actions de 2,31 € chacune.

### **Modification du plan de continuation de Société Française de Casinos :**

En date du 9 mars 2017, le Tribunal de Commerce de Paris a émis un avis favorable à la demande de modification du Plan de Continuation déposée le 3 novembre 2016 par la Société Française de Casinos. Les nouvelles modalités de son Plan d'apurement sont donc les suivantes :

- 2016 : 7% (508 K€ : cette échéance a été payée le 11 mars 2017)
- 2017 : 10% (726 K€ : cette échéance a été payée le 21 juillet 2017)
- 2018 : 20% (1.452 K€)
- 2019 : 25% (1.816 K€)
- 2020 : 15% (1.089 K€)

### **Renouvellement de la DSP et de l'autorisation d'exploitation des jeux sur le casino de Gruissan :**

En date du 14 novembre 2016, la Convention de Délégation de Service Public du casino de Gruissan a été renouvelée pour 15 ans soit jusqu'au 29 février 2032. En date du 21 février 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Gruissan jusqu'au 28 février 2021.

### **Renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux sur les casinos de Capvern, Port-la-Nouvelle et Chamonix :**

En date du 19 avril 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Capvern jusqu'au 31 août 2018.

En date du 30 octobre 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Port-la-Nouvelle jusqu'au 31 octobre 2022. En date du 30 octobre 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Chamonix jusqu'au 31 octobre 2019.

### **Opérations sur capital du casino de Collioure :**

Pour rappel, le passif de CECPAS gelé par le redressement judiciaire comprenait notamment :

- Une dette de 842 K€ vis-à-vis du groupe TAHOE (« créance TAHOE »), ancien actionnaire de CECPAS.
- Une dette de 1 093 K€ vis-à-vis de la Société Générale (« créance SG »).

Ces dettes ont fait l'objet :

- Pour la créance TAHOE, d'un rachat le 7 janvier 2017 par la société Frameliris, actionnaire de référence de la SFC,
- Pour la créance SG, d'un rachat le 12 juillet 2017 par les sociétés Frameliris et Verneuil Finance, tous deux actionnaires de la SFC.

Par un acte du 12 octobre 2017, Frameliris et Verneuil Finance ont décidé d'abandonner une partie de la valeur nominale de leur créance inscrite par subrogation au passif de la société CECPAS, soit un total abandonné de 655 K€ / 1 936 K€ comptabilisé en produits non courants dans les comptes du groupe.

Par un acte du 12 octobre 2017, Frameliris, Verneuil Finance et SFC ont conclu un acte de cession de créances pour un montant global de 1 280 K€ des créances détenues par Frameliris et Verneuil Finance sur la CECPAS.

Le prix de cession, accepté par SFC, s'élève à la valeur actualisée de la dette Collioure dans les comptes consolidés du groupe, et inclus un engagement de la part des deux actionnaires de ne pas se faire rembourser en numéraire et de les apporter au capital de la société SFC.

Enfin, aux termes des décisions prises par l'associé unique du 27 octobre 2017, le capital social de la CECPAS a été augmenté d'une somme globale de 1.763.000 € par prélèvement sur le compte

prime d'émission, de fusion et d'apport et par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible sur la société et par la création 88.150 actions de 20 €.

Puis réduit d'un montant de 3.463.440 € pour le porter à 100.000 € par imputation des pertes.

#### **Transaction Société SEE CORTADE :**

Par avenant en date du 6 juillet 2017, les sociétés SEE CORTADE et SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS se sont rapprochées et ont décidé après négociations et concessions réciproques que la somme due par la société SEE CORTADE au titre de l'insuffisance de trésorerie tel que définie dans les actes d'acquisition et ses avenants est, d'un accord commun, fixée définitivement à la somme de 380 K€. Cette somme sera versée par la SEE CORTADE en compte courant à la Société CECPAS Casino de Collioure et ce au plus tard le 30 juin 2018.

#### **Avancement du dossier d'ouverture du casino de Bagnères-de-Luchon :**

Suite à un appel d'offre, la Commune de Bagnères-de-Luchon a désigné Concessionnaire de Service Public : la Société du Casino de Bagnères-de-Luchon - SCBL, filiale à 100% de Société Française de Casinos.

Le Cahier des Charges et le Contrat d'occupation ont été signés le 9 juin 2016 et une demande d'autorisation d'exploitation des jeux dans le courant du mois de janvier 2017.

Des retards sont à déplorer dans ce dossier pour deux raisons :

- D'une part, la complexité du dossier technique pour l'installation dans une partie désaffectée des Thermes. Ces difficultés sont résolues et le permis de construire a été obtenu le 3 novembre 2017.

- D'autre part une opposition farouche de quelques adversaires politiques de l'actuelle municipalité qui a orienté l'enquête publique déposé un recours contre le permis de construire pour ralentir le processus.

Malgré cela, la détermination tant de la Mairie que de la Société Française de Casinos reste intacte et tout est mis en œuvre pour que le casino soit ouvert à la fin de l'année 2018.

#### **Projet de cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos :**

En date du 21 septembre 2017, la Société Française de Casinos a entamé des négociations en vue de céder sa participation de 49% qu'elle détient dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos.

#### **Opérations sur capital de Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon - SEMCG :**

Aux termes des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2017 et constatés par le Conseil d'Administration du 23 octobre 2017, le capital social a été augmenté d'une somme globale de 1.338.180 € puis réduit par imputation des pertes de 1.874.760 €.

Au 31/10/2017, le nouveau capital social s'élève à 116.220 € représentant 38.740 actions.

#### **Appel d'offre Casinos de Lamalou-les-Bains :**

En date du 25 octobre 2017, la candidature de Société Française de Casinos a été retenue dans le cadre de la consultation de Délégation de Service Public concernant le casino de Lamalou-les-Bains.

## AUTRES PARTICIPATIONS

NEANT

## EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

### **Renouvellement de la DSP sur le casino de Collioure**

Suite à un appel d'offre du 14 septembre 2017, dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du casino de Collioure, la Commune de Collioure a retenu la candidature de la CECPAS Casino de Collioure déposée le 29 septembre 2017. En date du 1er février 2018, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée jusqu'au 5 mai 2018.

Au terme de la présentation du cahier des charges en date du 5 février 2018, la Mairie s'est dite satisfaite de la proposition et des efforts consentis par la CECPAS Casino de Collioure.

Une nouvelle Délégation de Service Public a été signée le 27 février 2018 pour une durée de 5 années soit jusqu'au 5 mai 2023.

## EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS poursuivra son développement externe par l'acquisition de nouveaux établissements.

## AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS :

### **François GONTIER (Administrateur, Président Directeur Général)**

Nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2017 puis nommé à titre provisoire par le conseil d'administration du 6 octobre 2017. Il détient 20 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
BOULOGNE SEVRES	SCI	Représentant permanent de MAILLOT ARGENTINE, Gérant
FOCH DEFENSE SECURITE	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
FOCH SCHUMAN CONSTRUCTION	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
FOCH INVESTISSEMENTS	SARL	Gérant
MAGFORCE INTERNATIONAL AMAURY	SA SCI	Président Directeur Général Gérant
MAILLOT ARGENTINE	SCI	Gérant
MATIGNON	SNC	Gérant
MURILLO COURCELLES	SCI	Gérant
PAVILLON BELVEDERE	SCI	Gérant
VERNEUIL ET ASSOCIES	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
VERNEUIL FINANCE	SA	Président Directeur Général

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

**Robert LABATI (Administrateur)**

Nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2017. Il détient 2.515 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
CERRETO Participations	SA	Président Directeur Général
CTA Holding	SA	Administrateur
E-attestation.com	SAS	Membre du comité de Direction
Groupement Foncier Agricole du Domaine de Vineuil		Gérant

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.



**Mariam CHAMLAL (Administrateur)**

Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2014. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
CHAMLAL PLEYEL	SCI	Gérante

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

**Mélanie GAREL (Administrateur)**

Nommée par l'Assemblée générale Mixte du 31 juillet 2017. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
GAM GAREL	SCI	Gérant
SFC	SA	Représentante permanente de VERNEUIL FINANCE, Administrateur

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

JETONS DE PRESENCE

Les statuts de la Société prévoient que l'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence ainsi que des rémunérations exceptionnelles.

La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration.

Au titre de l'exercice 2017, les rémunérations des organes d'administration s'établissent comme suit :

	31.12.2017			31.12.2016		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Jetons de présence	20.000 €	0 €	20.000 €	15.000 €	0 €	15.000 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	20.000 €	0 €	20.000 €	15.000 €	0 €	15.000 €

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions et aucune action gratuite n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

## EXAMEN ANNUEL DES CONVENTIONS

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice 2017 et ayant été, au préalable, régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration, ainsi que les conventions qui avaient été autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions qui sont relatées dans leur rapport spécial.

### Conventions conclues au cours de l'exercice 2017 :

Convention d'abandon de créance conclue entre les sociétés VERNEUIL FINANCE et FRAMELIRIS avec la société CEPAS CASINO DE COLLIOURE filiale à 100 % de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS.

## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITE

La Société VERNEUIL FINANCE n'a pas de salariés et n'est donc pas concernée par la lutte contre les discriminations et par la promotion de la diversité.

## RISQUES

VERNEUIL FINANCE n'est pas exposée au risque de change.

## CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

### INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DE VERNEUIL FINANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

- la Société n'emploie plus aucun salarié et son activité ne comporte pas de risques sociaux,
- l'activité de la Société consiste à détenir des participations et ne comporte pas de risques environnementaux.

-

### SECTEUR CASINOS - JEUX DE LOISIRS : INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Les informations sont disponibles sur le site de la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS ([www.casinos-sfc.fr](http://www.casinos-sfc.fr))

## DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote : la Société VERNEUIL ET ASSOCIES détient plus des deux tiers du capital social et des droits de vote.

Aucune modification de cette détention n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

En application des dispositions de l'article L.621-18-2 du Code de commerce, il est précisé qu'à la connaissance de la Société aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches.

Au 31 décembre 2017, à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Capital (actions)		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
VERNEUIL ET ASSOCIES	900.404	81,91	900.404	83,97
FOCH INVESTISSEMENTS	10.643	0,97	10.643	0,97
Autres actionnaires nominatifs	13.755	1,25	13.755	1,25
Public	174.463	15,87	174.463	15,87
<b>Total</b>	<b>1.099.265</b>	<b>100,00%</b>	<b>1.099.265</b>	<b>100,00%</b>

## REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aucune rémunération n'a été versée, de quelque nature qu'elles soient, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versée aux mandataires sociaux de la Société par :

- la Société VERNEUIL FINANCE,
- les sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,
- la Société qui la contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,

La Société n'a pas d'engagement de quelque nature que ce soit, conditionnelle ou différée, avec l'un des membres du Conseil d'Administration, y compris correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages en nature dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

Nous vous informons, par ailleurs, qu'aucun prêt et aucune garantie n'ont été consentis par la Société VERNEUIL FINANCE à l'un de ses dirigeants ou administrateurs.

## DELEGATIONS EN COURS

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire) en date du 26 septembre 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, le cas échéant avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à procéder aux opérations suivantes :

<b>Autorisation</b>	<b>Durée de l'autorisation et expiration</b>	<b>Montant nominal maximal</b>
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€
Offre publique avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€ (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)
Autorisation à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression de droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15% de l'émission initiale (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)

Aucune de ces autorisations n'a été utilisée au cours de l'exercice.

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous indiquons que le montant des honoraires, au titre des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016, versés par VERNEUIL FINANCE et les Sociétés faisant l'objet d'une intégration globale à la date de clôture de l'exercice, aux Commissaires aux Comptes en charge des comptes annuels et consolidés de notre Société s'est élevé à :

En €	JPA	AUDITEM	JPA	AUDITEM
	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
<b>AUDIT</b>				
<b>Commissariat aux comptes et certification des comptes</b>				
- Emetteur	26.000	26.000	28.000	28.000
- Filiales intégrées globalement				
<b>Missions accessoires</b>				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	<b>26.000</b>	<b>26.000</b>	<b>28.000</b>	<b>28.000</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>				
<b>Juridique, fiscal, social</b>				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
<b>Autres</b>				
<b>Sous-total</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>26.000</b>	<b>26.000</b>	<b>28.000</b>	<b>28.000</b>

### ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Au cours de l'exercice et au dernier jour de celui-ci, la Société n'avait aucun salarié.

## RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE

### AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b><u>I. Capital en fin d'exercice</u></b>					
Capital social	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650
Nombre des actions existantes	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b><u>II. Opérations et résultats de l'exercice</u></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(8.845.553)	2 345 876	202 070	(772.502)	(427.215)
Impôts sur les bénéfiques	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	248.685	(2.603.302)	176.380	118.067	(1.679.786)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b><u>III. Résultats par action</u></b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions				(1)	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	(2)
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b><u>IV. Résultats dilués par action</u></b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	(1)	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	(2)
<b><u>V. Personnel</u></b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	0	0	0	0	0